Ontario Energy Board | Commission de l'énergie de l'Ontario

PAR COURRIEL

13 novembre 2026

Nicole et Michel Calande
698 Boundary Road
Alfred (Ontario) K0B 1A0
calami@xplornet.com

Bonjour,

Objet : **Enbridge Gas Inc. (Enbridge Gas)**
Demande d'autorisation de construire le gazoduc de GNR de Casselman
Numéro de dossier de la Commission de l'énergie de l'Ontario : EB-2026-0223

Je vous remercie une fois de plus d'avoir pris le temps de discuter avec ma collègue Preetee Hurree et moi-même. La présente lettre résume nos discussions et fournit des renseignements supplémentaires qui pourraient être utiles.

Au cours de nos échanges, nous avons discuté des options qui s'offrent à vous pour participer à l'instance de la Commission de l'énergie de l'Ontario concernant la demande d'Enbridge Gas. Ces options sont également décrites sur notre site Web, à la section Renseignements sur les intervenants.

Au lieu de participer activement à l'instance (à titre d'intervenante), vous avez fait part de vos préoccupations en déposant une lettre de commentaires. Soyez assurée que votre lettre a été versée au dossier de cette instance et qu'elle sera lue par le comité de commissaires chargé d'entendre cette affaire. Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer d'autres lettres de commentaires à tout moment jusqu'à la clôture du dossier de l'instance. Enbridge Gas est tenue de répondre à toute lettre de commentaires en déposant un document écrit avant la clôture du dossier de l'instance.

Je me suis également engagé à vous fournir des copies traduites de tous les documents émis par la Commission de l'énergie de l'Ontario dans le cadre de cette instance (p. ex. ordonnances de procédure, lettres, décisions). Le premier de ces documents est l'ordonnance de procédure nº 1, dont une copie est jointe à la présente lettre. Il est également disponible dans le dossier de cette instance sur le site Web de la CEO, sous le numéro de dossier EB-2026-0223. Vous avez été inscrite pour recevoir par courriel des copies traduites de tous les futurs documents émis par la CEO dans le cadre de cette instance.

L'ordonnance de procédure nº 1 établit le calendrier de procédure de la présente instance. Ce processus commence lorsque le personnel de la Commission de l'énergie de l'Ontario et l'intervenant dans cette instance, Pollution Probe, envoient à Enbridge Gas des questions écrites concernant sa demande (appelées « interrogatoires »). Ces questions devaient être remises le 4 novembre 2026. Enbridge Gas est tenue de fournir ses réponses écrites aux questions d'ici le 18 novembre 2026. Ces questions et réponses peuvent contenir des renseignements susceptibles de vous intéresser.

L'ordonnance de procédure nº 1 établit également un processus pour les observations écrites. Le personnel de la Commission de l'énergie de l'Ontario et Pollution Probe, l'intervenant, doivent déposer leurs observations écrites au plus tard le 2 décembre 2026. Enbridge Gas doit déposer ses répliques par écrit au plus tard le 16 décembre 2026. Ces répliques pourraient également vous intéresser.

Une fois qu'Enbridge Gas aura déposé ses répliques, le dossier sera clos, à moins que le comité de commissaires n'en décide autrement. Le comité examinera ensuite tous les éléments de preuve figurant au dossier de l'instance (y compris toutes les lettres de commentaires) et rendra sa décision. La décision sera probablement rendue en février ou en mars 2027.

En tant que propriétaire foncière directement touchée, votre participation à cette procédure est très appréciée. La tenue, par la Commission de l'énergie de l'Ontario, de procédures ouvertes et inclusives est essentielle pour prendre des décisions éclairées qui servent l'intérêt public. Offrir l'accès et les renseignements en français est un élément clé pour garantir que les audiences sont équitables, transparentes et accessibles à toutes les Ontariennes et tous les Ontariens.

Je suis disponible pour répondre à toutes vos questions ou préoccupations. Vous pouvez communiquer directement avec moi, par courriel, à l'adresse ritchie.murray@oeb.ca ou à l'adresse registrar@oeb.ca.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,

Ritchie Murray

Digitally signed by Ritchie Murray
Date: 2026.11.13 15:53:14 -05'00'

Ritchie Murray
Registraire

Copie : Richard Lanni, richard.lanni@enbridge.com
EGIRegulatoryProceedings@enbridge.com

P. j. : Ordonnance de procédure nº 1, Enbridge Gas Inc., autorisation de construire de Casselman, EB-2026-0223